



Les Archers d'Argences



Tirs du Bouquet

Le club d'Argences va ouvrir quelques dates pour des tirs du bouquet, dont la participation est obligatoire pour pouvoir participer au championnat de France Beursault.

Comme pour les tirs Beursault, chaque départ pourra accueillir 2 pelotons de 5 archers, et nous prévoyons les dates d'ouverture suivantes :

JUIN	JUILLET	AOÛT
Dim 08	Sam 05	Dim 24

- 2 départs par jour : le matin à 9h00 et l'après-midi à 14h30.
- Ouverture du greffe 30 mn avant le début des tirs.

Particularité des tirs du bouquet :

Les réservations de pelotons doivent être effectuées sur le site du bouquet : <https://bouquet-provincial.fr/>

La procédure à suivre pour les réservations de pelotons pour les tirs du bouquet est la suivante :

- *Le club doit avoir un compte sur le site du bouquet, ou en créer un si ce n'est pas le cas (en utilisant son numéro d'affiliation à la FFTA).*
- *Le club peut ensuite réserver un peloton en indiquant le nombre d'archers. Vous devrez en revanche régler le peloton complet (60€), les places non utilisées apparaitront alors dans la « bourse aux pelotons » et seront alors visibles sur le site, afin que des archers d'autres clubs puissent vous contacter pour compléter le peloton.*
- *Pensez donc à vérifier la « bourse aux pelotons » avant de faire une réservation pour vérifier s'il n'y a pas un peloton à compléter qui pourrait vous intéresser.*

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z
Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00
E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>